

Un réseau CUMA dynamique **réseau**

- Participation à 21 assemblées générales de CUMA
- Réalisation du barème d'entraide
- Etudes sur les charges de mécanisation auprès d'un panel de céréaliers purs
- Intervention dans les établissements scolaires
- Montage de 29 dossiers d'investissement pour 1,05 million d'euros pour 55 matériels
- Réalisations remarquables : un tracteur en location en CUMA, rachat d'un bâtiment existant
- Réalisations agro-écologiques : bineuse auto-guidée, étrille rotative, GPS et distributeurs d'engrais avec coupure de tronçons



cuma 
Haute-Saône

En 2016 :

La Chambre d'agriculture et la FDCUMA animent 56 CUMA regroupant plus de 1 100 exploitations professionnelles et autant de matériels en service, ce qui représente un investissement annuel d'une centaine de machines pour environ 2 millions d'euros.

A noter de plus en plus de projets en lien avec l'agro-écologie et des matériels performants rendus accessibles par un partage optimisé.

Contact : Philippe MONDELET

Optimiser ses marges en grandes cultures **optimiser**

En grandes cultures, la performance économique passe nécessairement par une maîtrise des intrants : valoriser les effluents d'élevage, optimiser la protection phytosanitaire, le calcul prévisionnel et le fractionnement des doses d'azote, sont au cœur de l'appui individuel ou collectif : Optiplaine, plan de fumure.

Polyculteurs-éleveurs ou spécialisés en céréales, chacun peut y trouver son compte grâce à une diversité de formules : du service individuel personnalisé au conseil de groupe.

Le conseil d'achat de morte saison, le choix des variétés, la proposition de stratégies phytosanitaires, le diagnostic et le conseil à la parcelle, constituent les points forts des prestations OPTIPLAINE.

Une assistance téléphonique assure le lien avec le technicien tout au long de la campagne.

Les formations, les réunions d'information et d'échanges complètent l'approche « groupe » du service.

En 2016 :

OPTIPLAINE : 32 exploitations suivies (24 en groupe et 8 en individuel).

Captages : 4 tours de plaine à l'automne 2016

Formations : 2 jours de formation avec l'AFPASA « Maîtriser ses charges, de la reconnaissance à la décision en grandes cultures »

5 demi-journées de réunion bilan et commandes morte saison

34 Bulletins de Santé du Végétal Grandes cultures

33 bulletins techniques Grandes Cultures Agrosaoône rédigés

Suivi d'expérimentations



Contact : Émeric COURBET

Maîtriser les coûts de production

Connaître ses consommations d'énergie pour mieux les maîtriser consommation

Le diagnostic de performance énergétique permet d'avoir une vision globale de l'exploitation agricole et du profil énergétique des différents ateliers de production. Suite à une comparaison à des références locales, des propositions d'optimisation sont proposées en concertation avec les objectifs de l'agriculteur et les potentialités de l'exploitation.

Les voies de progrès peuvent concerner la mise en place d'équipements économes en énergies dans les élevages. C'est aussi l'occasion de réfléchir à l'évolution du système fourrager et des itinéraires techniques afin d'aller vers plus de sobriété en carburants et en intrants.

Des aides à l'investissement en lien avec les économies d'énergie sont disponibles via le plan de performance énergétique (PPE).

En 2016, ce sont :

- 7 diagnostics de performance énergétique
- 9 dossiers d'aide à l'investissement déposés dans le cadre du PPE, soit 140 256,40 € de subventions
- 3 installations de séchage solaire de fourrages
- 3 récupérateurs de calories sur tank à lait
- 2 équipements économes en énergie sur robots de traite
- 1 système complet de ventilation économe en bâtiment porc

Produire des énergies renouvelables énergie

Le territoire haut-saônois est favorable à la production d'énergies renouvelables. Au niveau des exploitations agricoles, les possibilités sont multiples. La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs dans les projets, en particulier :

- méthanisation agricole
- panneaux photovoltaïques sur bâtiments agricoles
- séchage de fourrage en grange solaire

En 2016, ce sont :

- 19 porteurs de projets accompagnés dans leur réflexion méthanisation
- 1 mise en service d'unité (250 kWélec), 1 début de construction
- 13 accompagnements sur les projets Photovoltaïque
- 4 mises en service d'installations (total 280 kWc)



La méthanisation en Haute-Saône : un développement en bon ordre méthanisation

La méthanisation est devenue une thématique d'intérêt depuis quelques années. Les caractéristiques du département et la typologie des exploitations confèrent un gisement de biomasse intéressant.

Le développement en bon ordre des unités depuis 2009 fait de la Haute-Saône le premier département de Bourgogne Franche Comté au niveau du nombre d'installations de méthanisations agricoles avec un quart des installations en service.

La Haute-Saône compte **fin 2016** :
10 unités en fonctionnement
2 unités en cours de construction
10 dossiers en réflexion

Sur cette thématique complexe, il est plus que nécessaire de prendre le temps de la réflexion et de visiter de nombreuses installations avant de faire le choix d'un des constructeurs présents sur le marché.

La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs tout au long de leur projet de l'étude d'opportunité au suivi des épandages de digestat, en passant par l'analyse de devis constructeurs et la réalisation de dossiers administratifs.




Contact : Martin GRÉMONT

Maîtriser les coûts de production

Gérer sa fertilisation et ses pratiques

Ecrire la prévision et enregistrer les pratiques est une obligation inscrite maintenant de longue date dans la conduite d'une exploitation agricole en Haute-Saône. Pour accompagner les exploitants peu enclins « aux papiers » ou demandeurs d'être « au top », la prestation TRAÇACULTURE propose des solutions adaptées, basées sur l'évolution très régulière du portail régional internet mes parcelles. En formule de base ou « Tranquillité », TRAÇACULTURE s'adresse principalement aux exploitants concernés par la DIRECTIVE NITRATES où les exigences de traçabilité des pratiques sont très fortes.

La réalisation de reliquats d'azote en sortie d'hiver peut ou non accompagner cette prestation et environ 140 parcelles ont été intégrées à la campagne de reliquats organisée par la Chambre d'agriculture. Le déploiement d'outils de pilotage de la fertilisation azotée, n'a pas, compte tenu des conditions de l'année été permise.

 **En 2016**, 51 prestations Traçaculture ont été réalisées

Contact : Stéphane AUBERT CAMPENET

Concours d'excellence agro-écologique « Prairies Fleuries »

Le concours « prairies fleuries » vise à promouvoir le double intérêt environnemental et écologique des prairies naturelles. Lancé en Haute-Saône depuis 2013, ce concours distingue jusqu'au niveau national (remise des prix nationaux dans le cadre du SIA à Paris), les pratiques d'agriculteurs sachant concilier les exigences fourragères avec le maintien d'une biodiversité utile. La remise des prix du concours, dans sa version Haut-Saônoise, constitue un temps fort de mise en évidence de l'intérêt des prairies.



En 2016, le concours Prairies Fleuries a été ouvert sur deux territoires :

- ⇒ Sur les Vosges saônoises organisé par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône :
 - une section Fauche et pâture en moyenne montagne : 6 participants, lauréat : Aurélien SEGUIN de La Proiselière et Langle
- ⇒ Sur la moyenne vallée de l'Ognon et Plateau Calcaire, co-organisé par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône et BORPLACAL :
 - une section Fauche en milieu mésophile : 7 participants, 1er prix : GAEC de la Côte à Liévans, prix d'encouragement : Damien BERPERRIN de Villersexel

Contacts : Michel DELHON, Pascale GARRET

Maîtriser les coûts de production

Journée nationale Agriculture en zone humide en Haute-Saône

L'APCA a organisé le 13 octobre 2016 à Noroy-Le-Bourg, une rencontre territoriale « Projets agricoles en milieux humides », à laquelle 35 participants d'horizons variés (Organismes de conseil agricole, Gestionnaires d'espaces naturels; Représentants de l'État ; Collectivités territoriales ; Etablissements d'enseignement agricole ; etc...) des régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté ont participé.

Cette journée territoriale Nord-Est a permis d'aborder principalement deux thématiques :

- Des Travaux scientifiques et techniques (Plan national d'action en faveur des milieux humides, Mise en œuvre des principes de l'agro-écologie en milieux humides, Parasitisme des ruminants en milieux humides, Enjeux et problématiques du territoire, et présentation du guide « Maîtriser les notions de zones humides et de milieux humides en lien avec l'activité agricole »)
- Des retours d'expériences et nouveaux projets (Prairies permanentes à fort potentiel de biodiversité de Haute-Saône, Milieux humides et projets agricoles du Haut-Jura, Etude des productions et filières valorisant l'herbe dans la Vallée de la Meuse)

Contact : Michel DELHON

Gestion des prairies permanentes

Le projet labellisé CASDAR « un autre regard sur les prairies à forte biodiversité » animé par la Chambre d'agriculture pour le compte de BORPLACAL a connu sa seconde année de suivi sur la trentaine de parcelles faisant l'objet d'un suivi agro-écologique complet. La finalité du projet : acquérir des références techniques et écologiques sur ces parcelles pour permettre leur valorisation durable dans les exploitations d'élevage. Il voit son intérêt confirmé en 2016 dans le contexte actuel de dérèglement climatique et de grande fragilité économique. L'action mobilise de nombreux partenaires, associations naturalistes (CBN, LPO, CEN) et organismes de recherche agricole (INRA Nancy et AGROSUP Clermont) exige un temps de suivi et d'encadrement très conséquent. Les agriculteurs locaux sont intégrés au suivi du projet via le comité de pilotage, le comité technique et les autres instances locales d'animation sur le thème.

En 2016, le suivi agricole et fourrager a porté sur les 30 parcelles représentatives des types d'élevages et des modes de gestion pratiqués localement auxquelles ont été ajoutées 5 prairies temporaires.

Contacts : Michel DELHON, Mickaël GREVILLOT

Agro-écologie

La structuration régionale de l'action technique et de la communication des Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté, comme la demande de l'administration régionale, amènent une montée en puissance progressive des actions relevant de l'agro-écologie et leur organisation dans un cadre plus large de Recherche Développement Innovation. En 2016, l'engagement de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône s'inscrit dans une production de retours d'expérience destinés à diffuser des témoignages illustrant l'approche agro-écologique au niveau de quelques exploitations. Le travail de structuration et de valorisation des actions (dont la communication autour du label « innov action ») est engagé avec les autres Chambres d'agriculture de la région et devrait trouver à se développer à partir de 2017.

Contact : Philippe BOULIER